

COMMUNE DE FORS

Compte rendu des délibérations du conseil municipal du 16 février 2004

- **Séance du 16 février 2004 Nombre de membres en exercice : 13**
- **Date de la convocation 4 février 2004 Nombre de votants : 11**
- **Date d'affichage 19 février 2004 Nombre de procurations :**

L'an deux mille quatre, le 16 février à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 4 février 2004, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel BRAULT, Maire,

Présents : BRAULT Michel, BARBOT James, POUGNARD Dominique, BEAUMONT Philippe, GUIOCHON Rémy, BOUCHENY Patrick, BASTIEN Claire, DELGUTTE Stéphanie, TROUVÉ Yannick, TESSIER Raymond,

Absents et excusés : BOUCHAUD Guy, FORT Alain, SABOURIN Hervé

Secrétaire de Séance : DELGUTTE Stéphanie

- DEMISSION de S. ANTOINE conseiller municipal, pour raisons professionnelles. Il ne sera pas remplacé.
- RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE

Un nouveau règlement est mis au point. Les tarifs et la facturation seront étudiés lors du vote du budget primitif.

- MARCHE PUBLIC / RESTAURANT SCOLAIRE - 3ème réunion de la commission d'appel d'offres :

Le contrôle de légalité de la préfecture a dénoncé le lot n° 9 attribué à l'entreprise Daunay-Rimbault, (date de réception de l'offre). La commission dénonce ce marché et retient l'entreprise Reverdy, classée en deuxième position par la commission d'appel d'offres à la réunion du 24 novembre 2003 pour un montant de 17.923,09 € TTC

- DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2004

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à régler les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ouverts, soit avant l'adoption du budget primitif 2004.

- Entretien et aménagement du site de la Pétousse - DEMANDE DE L'A.P.E.

Le conseil municipal accepte de fournir l'assistance technique demandée et de financer la création du terrain de boules à hauteur du coût du sable nécessaire à la réalisation.

○ EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE

Le conseil municipal accepte de financer l'extension route de Chizé au prix de 2.500,77 € H.T.

○ DEMANDE DE SUBVENTION DU TENNIS CLUB DE FORS

Le conseil municipal accorde au Tennis Club de Fors une subvention annuelle de 85 € pour l'exercice 2004.

○ ADHESION 2004 AU FONDS LOCAL EMPLOI SOLIDARITE (FLES)

Le conseil municipal renouvelle l'adhésion au FLES pour un poste, soit une contribution de 85 € pour l'exercice 2004.

○ VENTE DE BOIS DES TERRAINS COMMUNAUX

Le conseil municipal autorise la vente de 38 stères de bois à 7,70 € le stère à Monsieur Trouvé, soit une somme de 292,60 €.